

Dossier suivi par : AIT ELHAJ Halima
N/Réf. : DGAA/DABC/SAD/D13-007697-HA/CD

RECOMMANDE AVEC A.R.

A.D.M.I.S.
DOMAINE DE LA METAIRIE DUBRAUD
33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

Melun, le 22 avril 2013

Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier en date du 17 avril 2013, je vous confirme que l'adhésion à la charte A.D.M.I.S SERVICES sera analysée au même titre que toute autre certification lors des prochaines consultations relatives à la pose et la maintenance des extincteurs.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
DE SEINE-ET-MARNE
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'Architecture,
des Bâtiments et des Collèges

Christophe DENIOT

